

# La Gaule Montéglésienne – L'aire des Prés Naîteaux – MONTILLIERS

## Étang de pêche

# Règlement de la pêche 2021

**Autorisation :** La pêche est autorisée tout autour de l'étang de pêche, sauf dans la réserve.

**Adhésion :** La carte de pêche est nominative.

Elle est gratuite pour les moins de 14 ans.

La responsabilité des enfants reste à la charge des parents pour les moins de 14 ans.

Le droit de pêche peut être annuel ou journalier.

### Tarif de la carte sociétaire :

- 20 euros pour les personnes de la commune,
- 30 euros pour les personnes hors commune
- 5 euros pour la journée.

Les cartes sont à se procurer :

- soit sur place, installez-vous autour de l'étang, un membre du bureau passera vous voir.

- soit auprès de :

- ✓ PROXI                      Place de l'église                      02.41.56.10.84
- ✓ GUILLET Émile      1 impasse de la Tannerie      02.41.75.03.91 - 06.95.57.14.02
- ✓ MERCIER Pascal      1 impasse de l'Abbaye              02.41.56.13.95

**Modalité de pêche :** La pêche est autorisée avec 1 ligne et 1 lancer par carte de pêche.

Vous avez droit à 2 carpes et 3 tanches, gardons illimités pour la journée.

Au-dessus de 5 kgs, les carpes doivent être remises à l'eau après capture.

Il est demandé aux pêcheurs qui prendraient des amours blancs de les relâcher dans les meilleurs délais.

**Le non-respect du règlement est passible d'une amende.**

**Calendrier : OUVERTURE :**

- **du 11 avril au 4 juillet 2021**  
samedi – dimanche – lundi – mercredi et jours fériés.
- **du 5 juillet au 31 octobre 2021**  
tous les jours sauf le jeudi

**FERMETURE : 1<sup>er</sup> novembre 2021.**